



Fiche de renseignements des époux

Époux - 1

Nom _____
Prénoms _____
Adresse _____
Ville _____ C.P. _____
N° portable _____
Mail _____
Profession _____
(pas de termes anglais)
Lien de parenté _____

Parent 1

Nom _____
Prénoms _____
Adresse _____

Ville _____
C.P. _____
Pays _____
Profession / Retraité _____
Décédé ☐ OUI ☐ NON

Parent 2

Nom _____
Prénoms _____
Adresse _____

Ville _____
C.P. _____
Pays _____
Profession / Retraité _____
Décédé ☐ OUI ☐ NON

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements
demandés ci-dessus - Signature obligatoire

Époux - 2

Nom _____
Prénoms _____
Adresse _____
Ville _____ C.P. _____
N° portable _____
Mail _____
Profession _____
(pas de termes anglais)
Lien de parenté _____

Parent 1

Nom _____
Prénoms _____
Adresse _____

Ville _____
C.P. _____
Pays _____
Profession / Retraité _____
Décédé ☐ OUI ☐ NON

Parent 2

Nom _____
Prénoms _____
Adresse _____

Ville _____
C.P. _____
Pays _____
Profession / Retraité _____
Décédé ☐ OUI ☐ NON

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements
demandés ci-dessus - Signature obligatoire



Attestations sur l'honneur des futurs époux

En application de l'article 441-7 du Code Pénal, est puni d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier un original sincère et /ou d'en faire usage.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au Patrimoine d'autrui.

Époux - 1

Je soussigné(e)

Nom _____

Prénoms _____

Né(e) le ____/____/____ C.P. _____

Ville _____

Pays _____

Nationalité _____

- ☐ Célibataire
- ☐ Pacsé
- ☐ Dépacsé
- ☐ Divorcé
- ☐ Veuf
- ☐ Ne pas être remarié

• Être signataire d'un contrat de mariage : ☐ OUI ☐ NON

• Posséder un Livret de Famille ☐ OUI ☐ NON

avec mon futur conjoint :

• Nombre d'enfants communs

J'atteste sur l'honneur la réalité des informations demandées ci-dessus et de l'intégralité des renseignements figurant dans le dossier de mariage.

Je remets les documents suivants :

- ☐ Copie pièce d'identité/passeport/titre de séjour
- ☐ Acte de naissance
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeant (si hébergé)
- ☐ Fiche de renseignements des époux
- ☐ Attestations sur l'honneur des témoins et signées
- ☐ Certificat de coutume (si nationalité étrangère - de 6 mois)
- ☐ Certificat de célibat (si nationalité étrangère - de 6 mois)
- ☐ Attestation de non mariage ou non remariage - de 6 mois)
- ☐ Acte de décès (si veuvage)
- ☐ Autre document (RC, jugement curatelle...)
- ☐ Attestation sur l'honneur du traducteur

Je reconnais être informé(e) des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, citées ci-dessus et signe.

Époux - 2

Je soussigné(e)

Nom _____

Prénoms _____

Né(e) le ____/____/____ C.P. _____

Ville _____

Pays _____

Nationalité _____

- ☐ Célibataire
- ☐ Pacsé
- ☐ Dépacsé
- ☐ Divorcé
- ☐ Veuf
- ☐ Ne pas être remarié

• Être signataire d'un contrat de mariage : ☐ OUI ☐ NON

• Posséder un Livret de Famille ☐ OUI ☐ NON

avec mon futur conjoint :

• Nombre d'enfants communs

J'atteste sur l'honneur la réalité des informations demandées ci-dessus et de l'intégralité des renseignements figurant dans le dossier de mariage.

Je remets les documents suivants :

- ☐ Copie pièce d'identité/passeport/titre de séjour
- ☐ Acte de naissance
- ☐ Justificatif de domicile
- ☐ Attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeant (si hébergé)
- ☐ Fiche de renseignements des époux
- ☐ Attestations sur l'honneur des témoins et signées
- ☐ Certificat de coutume (si nationalité étrangère - de 6 mois)
- ☐ Certificat de célibat (si nationalité étrangère - de 6 mois)
- ☐ Attestation de non mariage ou non remariage - de 6 mois)
- ☐ Acte de décès (si veuvage)
- ☐ Autre document (RC, jugement curatelle...)
- ☐ Attestation sur l'honneur du traducteur

Je reconnais être informé(e) des dispositions de l'article 441-7 du code pénal, citées ci-dessus et signe.



Attestations sur l'honneur des témoins

En application de l'article 441-7 du Code Pénal, est puni d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier un original sincère et /ou d'en faire usage. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au Patrimoine d'autrui.

**Joindre les photocopies des pièces d'identité des Témoins et le livret de famille pour les témoins mariées
Ainsi que pour les interprètes (Article 92 de l'IGREC, 35 et 37 du Code civil)**

1^{er} Témoin majeur (obligatoire)

Nom de naissance _____
Prénoms _____
Adresse _____
Ville _____ C.P. _____
N° portable _____
Mail _____
Profession _____
(pas de termes anglais)
Lien de parenté _____

**Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements
demandés ci-dessus - Signature obligatoire**

2^{ème} Témoin majeur (facultatif)

Nom de naissance _____
Prénoms _____
Adresse _____
Ville _____ C.P. _____
N° portable _____
Mail _____
Profession _____
(pas de termes anglais)
Lien de parenté _____

**Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements
demandés ci-dessus - Signature obligatoire**

3^{ème} Témoin majeur (facultatif)

Nom de naissance _____
Prénoms _____
Adresse _____
Ville _____ C.P. _____
N° portable _____
Mail _____
Profession _____
(pas de termes anglais)
Lien de parenté _____

**Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements
demandés ci-dessus - Signature obligatoire**

4^{ème} Témoin majeur (facultatif)

Nom de naissance _____
Prénoms _____
Adresse _____
Ville _____ C.P. _____
N° portable _____
Mail _____
Profession _____
(pas de termes anglais)
Lien de parenté _____

**Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements
demandés ci-dessus - Signature obligatoire**

Interprète professionnel de l'époux - 1 si nécessaire

Nom de naissance _____
Prénoms _____
Adresse _____
Ville _____ C.P. _____
N° portable _____
Mail _____
Lien de parenté _____

Interprète professionnel de l'époux - 2 si nécessaire

Nom de naissance _____
Prénoms _____
Adresse _____
Ville _____ C.P. _____
N° portable _____
Mail _____
Lien de parenté _____



Attestation sur l'honneur du tuteur ou curateur dans le cadre du projet de mariage

En application de l'article 441-7 du Code Pénal, est puni d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier un original sincère et /ou d'en faire usage. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au Patrimoine d'autrui.

Je soussigné(e) : _____

Né(e) le ____/____/____ à _____

Pays _____

Domicilié(e) à _____

Ville _____

Tél _____

Tuteur / Curateur de _____

pour lequel/laquelle je fournis une copie de jugement et atteste sur l'honneur être informé(e) du projet de mariage entre :

et

Et je reconnais être informé(e) des dispositions de l'article 441-7 du Code Pénal, citées ci-dessus.

Fait à _____ le _____

Signature

(Joindre une copie recto/verso d'un titre d'identité)



Attestation de traduction conforme dans le cadre de la célébration de mariage

En application de l'article 441-7 du Code Pénal, est puni d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier un original sincère et /ou d'en faire usage. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au Patrimoine d'autrui.

Je soussigné(e) : _____

Né(e) le ____ / ____ / ____ à _____

Pays _____

Domicilié(e) à _____

Ville _____

Tél _____

Atteste sur l'honneur la réalité des informations ci-dessus et ne pas être un membre de la famille des futurs époux, afin de garantir la sincérité de la traduction.

Je m'engage à traduire fidèlement les textes du Code Civil, les lectures et interpellations faites par l'Élu et l'Officier de l'État Civil, et particulièrement lors de l'échange des consentements à l'occasion de la célébration de mariage prévue le :

Entre

et

Et je reconnais être informé(e) des dispositions de l'article 441-7 du Code Pénal, citées ci-dessus.

Fait à _____ le _____

Signature

(Joindre une copie recto/verso d'un titre d'identité)



Charte de Cérémonie

Vous avez déposé un dossier de mariage à la Ville de Garches. Ce document s'adresse à vous, vos témoins et vos invités, afin de respecter l'organisation de la cérémonie et son cadre solennel. La célébration de cet événement est un acte officiel dans la salle des mariages symbolisant la République Française, en présence du Maire et d'un Officier d'État Civil.

Le Grand Jour est arrivé !

Prenez vos précautions, il est IMPÉRATIF DE RESPECTER L'HORAIRE.

Vos invités doivent se rassembler sur le parvis de la Mairie suffisamment à l'avance.

- **15 minutes avant la célébration, vous êtes tenus de vous signaler tous les deux avec vos témoins respectifs au Service de l'État Civil, et de votre traducteur professionnel si nécessaire.**
- **Vos témoins se sont engagés envers vous, ils doivent anticiper leur arrivée. Leur présence est obligatoire sinon votre mariage ne peut avoir lieu.**

En cas de retard dépassant 15 minutes, vous vous exposez à un report de la cérémonie, soit à la fin des autres mariages du même jour, soit à une date ultérieure selon les disponibilités du Service.

- Votre assemblée sera invitée à prendre place **RAPIDEMENT** dans la salle des mariages.
- À l'heure convenue, l'Élu ouvrira la célébration.



Solennité et respect du lieu

- L'Hôtel de Ville est un lieu public, la cérémonie doit se dérouler dans le respect de la République Française et sans débordement de voix, musique, chants ou danses.
- Tout manque de respect envers l'Élu ou le personnel municipal (hôtesse d'accueil, Officier d'État Civil...) entraînera l'annulation de la célébration et son report à une date ultérieure.
- Les invités doivent observer le calme dans le hall, afin de ne pas perturber la cérémonie précédente, ni l'espace Accueil de la Mairie et ses Services.
- Les groupes de musiciens sont strictement interdits, à l'intérieur et à l'extérieur. Seul un accompagnement musical est possible, à l'entrée et la sortie des mariés de la salle des mariages, par une petite enceinte portable. Aucun matériel ne sera fourni.
- Les drapeaux, banderoles, affiches en tout genre sont strictement interdits dans l'ensemble de l'établissement, le parvis et le parc de la mairie.
- Les téléphones portables doivent être en mode silencieux.
- Les animaux de compagnie sont les bienvenus mais uniquement à l'extérieur du bâtiment, où ils vous attendront pour la séance photo dans le parc.

Fin de cérémonie et sortie dans le parc

- Une fois les actes signés et les formalités effectuées, la sortie du cortège doit se faire immédiatement après la célébration, afin de libérer la salle des mariages.
- Il est interdit d'allumer des fumigènes, de jeter du riz, des pétales, à l'intérieur de la Mairie, sur le parvis ou dans le parc.
- Toute animation spéciale est strictement interdite : drone, lâcher de ballons, de lanternes, de papillons ou colombes, utilisation de pétards, de feux d'artifice ou de bengale...
- Le parc est à votre disposition pour réaliser des photographies, dans le respect des espaces verts.
- Les buffets, vins d'honneur, pique-nique sont strictement interdits dans la salle des mariages, le hall, le parvis et le parc.

Stationnement et circulation

- Le parc de l'Hôtel de Ville peut être ouvert, sur demande, UNIQUEMENT pour la voiture des mariés.
- Les invités peuvent se stationner dans le parking public de la mairie.
- L'accès des Personnes à Mobilité Réduite peut être facilité sur demande.
- Le cortège automobile doit respecter le code de la route, le domaine public, les riverains et les piétons.
- La Police peut être amenée à intervenir en cas de débordement.

(à conserver par les futurs mariés)



Nous avons bien pris connaissance de la Charte de cérémonie et nous nous engageons à la respecter, pour le bon déroulement de notre mariage, en harmonie avec les règles républicaines, dans le respect du personnel et de la tranquillité publique, avant, pendant et après la célébration.

Nous attestons n'avoir pris aucune réservation engageant des frais (publication de faire-part, location de salle, traiteur, restaurant, animation musicale...) avant de déposer notre dossier administratif et avoir obtenu confirmation de la date, par le Service de l'État Civil.

La Mairie se réserve le droit de nous proposer une autre date si notre choix n'est pas disponible, en tenant compte de toute contrainte de service, de manifestations sur la ville ou de disponibilité d'un Élu.

Toute demande de modification ultérieure, de la date ou de l'horaire, doit être soumise pour accord par mail à etat.civil@garches.fr et sera acceptée en fonction des mêmes contraintes citées précédemment.

Afin de personnaliser notre évènement, nous souhaitons :

- un échange d'alliances ☐ OUI ☐ NON
- un entretien préalable avec l'Élu ☐ OUI ☐ NON
- la publication du mariage dans le magazine municipal de Garches ☐ OUI ☐ NON
- un accompagnement musical modéré par enceinte portable ☐ OUI ☐ NON
- autre demande à détailler : confettis, grains de lavande, bulles... (sous réserve d'accord par le service)

Notre cortège sera au nombre estimatif de _____ personnes (maximum 80).

Après concertation avec le Service de l'État Civil, notre célébration de mariage aura lieu le :

_____ à _____

Signatures des futurs époux

Fait à Garches, le _____

(à conserver par le Service État Civil)